

Paris, vendredi 23 mai 2008

Grenelle de l'Insertion

« Le recours aux dispositifs d'Insertion »

Enquête réalisée pour le haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Le grenelle de l'Insertion a été l'occasion de redéfinir les politiques d'accompagnement des personnes en difficulté. Dans ce cadre, Martin Hirsch et les rapporteurs du grenelle de l'Insertion ont estimé nécessaire de connaître la part totale de la population qui a pu être, à un moment de sa vie, concernée par un ou plusieurs dispositifs d'insertion professionnelle. Ils ont chargé le CREDOC de réaliser une enquête sur ce thème.

Cette approche globale et originale est complémentaire des données habituelles comptabilisant annuellement le nombre de bénéficiaires de chaque dispositif d'aide.

En avril 2008, le CREDOC a interrogé par téléphone 2028 personnes de 25 à 59 ans¹, sur leur éventuelle recours aux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et de lutte contre la pauvreté.

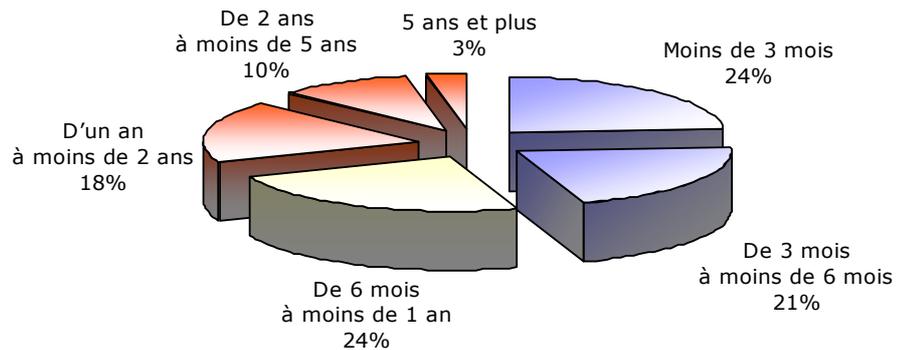
Les résultats obtenus sont du domaine du déclaratif : ils proviennent de ce qu'affirment les personnes interrogées, et non de données administratives.

Plus d'une personne sur deux a connu le chômage

L'enquête a mesuré la confrontation de la population française à la précarité de l'emploi. La majorité des personnes interrogées (53%) a connu le chômage au moins une fois dans sa vie professionnelle (15% l'ont même connu au moins trois fois). Près du quart affirme avoir alterné périodes d'emploi et périodes de chômage au cours de sa carrière. Les périodes d'inactivité sont parfois longues : près du tiers des personnes ayant été concernées par le chômage (31%) ont connu au moins une période de recherche d'emploi de plus d'un an.

¹ Il s'agit d'un échantillon représentatif de la population âgée de 25 à 59 ans en termes de sexe, d'âge, de taille d'agglomération, de région d'habitation, de CSP et de situation par rapport au travail.

Période la plus longue au chômage, actuelle ou passée :
(parmi les personnes ayant connu le chômage)



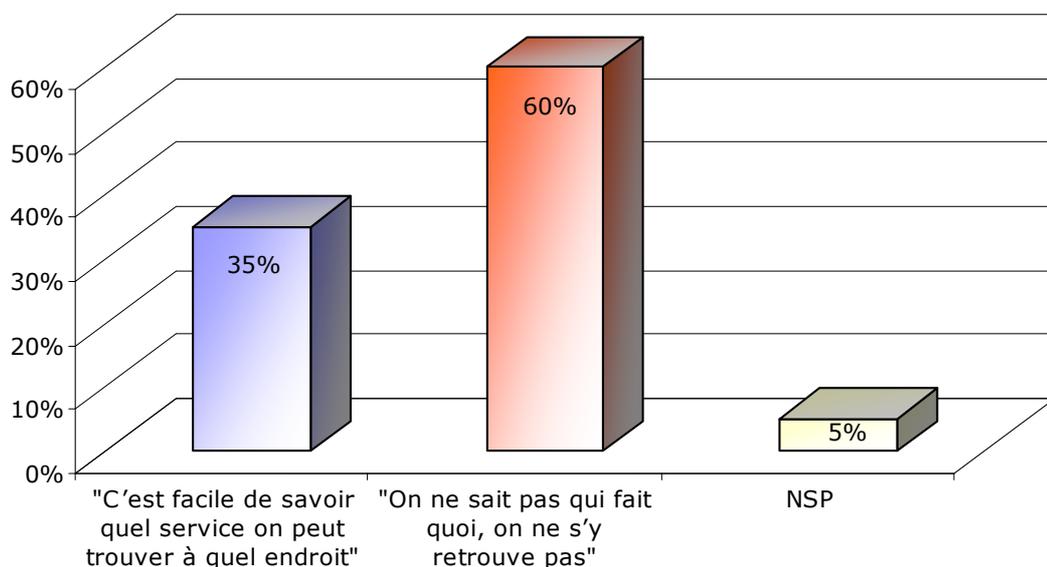
Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Par ailleurs, une part non négligeable des personnes qui travaillent (plus de 15%) se considère dans une situation professionnelle précaire ou très précaire. Moins du tiers estiment leur situation « tout à fait stable ». Cette précarité est très liée à celle des contrats de travail et à la question du temps partiel contraint. Sur ce point, on relève que 19% des personnes qui travaillent ou ont travaillé subissent ou ont déjà subi un temps partiel contraint au cours de leur parcours professionnel.

Un fort recours aux organismes d'accompagnement vers l'emploi

L'étude met aussi en évidence la complexité de la recherche d'emploi : les deux tiers des personnes ayant connu une période de chômage (y compris au moment de l'enquête) estiment avoir ou avoir eu des difficultés pour trouver un emploi. Elles évoquent avant tout un manque de qualification ou d'expérience, mais aussi des problèmes de garde d'enfants (notamment pour les représentants de familles monoparentales), ou encore une discrimination face à leur âge (pour les plus de 50 ans). Logiquement, les chômeurs se tournent alors vers les organismes d'accompagnement vers l'emploi : plus de 90% ont eu recours à l'ANPE, près des trois quarts ont fait appel à d'autres structures d'accompagnement vers l'emploi : Missions Locales, Maisons de l'Emploi, PLIE, associations, agences d'intérim, etc. Ce recours massif n'est cependant pas exempt de critiques : 60% des personnes ayant déjà recherché un emploi ont du mal à s'y retrouver parmi les organismes qui accompagnent les chômeurs. En outre, plus de la moitié auraient eu besoin d'être plus ou mieux accompagnés dans leur recherche.

Pour être aidé dans vos recherches d'emploi, vous trouvez que :
(parmi les personnes ayant connu le chômage)



Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

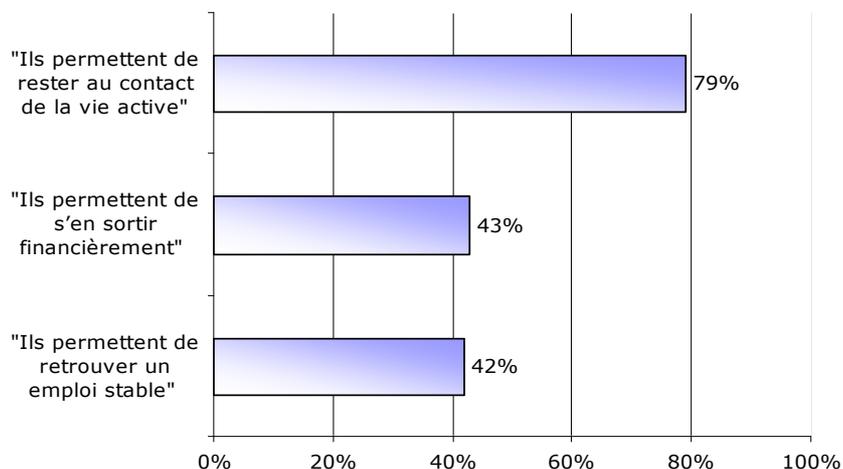
Près du quart des personnes qui ont été amenées à rechercher un emploi admettent avoir connu des périodes de découragement pendant cette recherche, *au point d'arrêter de chercher pendant plusieurs mois*. Cette proportion monte à 49% parmi les allocataires de minima sociaux.

Un travailleur sur 10 déclare avoir bénéficié d'un contrat aidé

Quand on les interroge sur les structures d'insertion par le travail (Entreprises d'Insertion, Chantiers d'Insertion, Associations Intermédiaires, CAT, etc.) et les contrats aidés (Contrats d'Avenir, Contrats Initiative Emploi, etc.), il apparaît que les personnes ont beaucoup de mal à les identifier. Les résultats ci dessous sont donc à considérer avec beaucoup de prudence. Il semblerait néanmoins qu'environ 5% des personnes interrogées aient déjà travaillé pour une « structure d'insertion, qui propose du travail à des personnes en difficulté ou à des personnes handicapées ».

Quant aux contrats aidés, il apparaît que 10% des personnes qui travaillent ou ont déjà travaillé en ont bénéficié au moins une fois. L'ensemble des personnes interrogées jugent ces contrats globalement utiles : seuls 11% jugent qu'ils ne servent à rien, 15% n'ont pas d'opinion.

A propos des contrats aidés, vous diriez plutôt que...

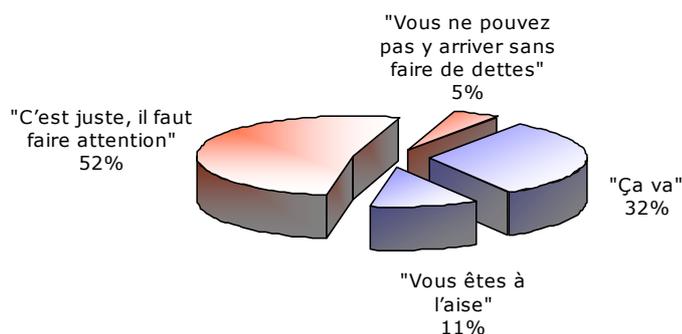


Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Plus d'une personne sur deux préoccupée par sa situation financière

Plus de la moitié des personnes interrogées (57 %) s'estiment dans une situation financière tendue (« c'est juste, il faut faire attention »), voire délicate (« vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes »). Cette tension budgétaire est nettement plus présente chez les personnes isolées, les familles nombreuses et les familles monoparentales (13% de ces dernières estiment ne pas pouvoir « y arriver sans faire de dettes » ; 64% estiment que leurs revenus ont baissé).

Actuellement, à propos de votre ménage, diriez-vous plutôt que financièrement...



Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Le surendettement concerne actuellement 4% des personnes interrogées, une proportion qui atteint 12% si l'on considère les personnes qui sont ou ont déjà été concernées. Là encore, les familles monoparentales sont très touchées (24%), ainsi que les ouvriers (18%).

Un recours significatif aux minima sociaux

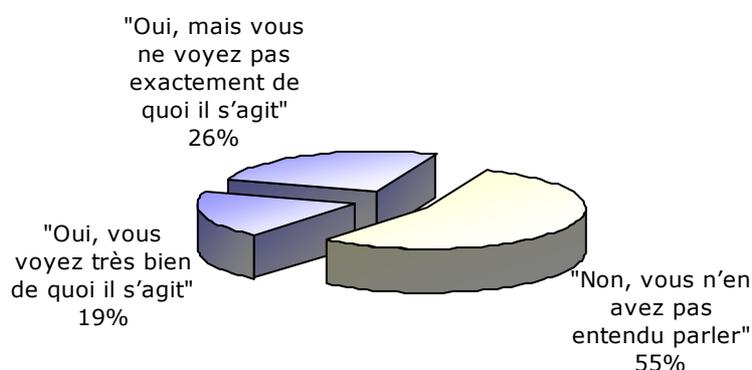
En France, le recours aux minima sociaux est loin d'être marginal : 15% des personnes interrogées déclarent bénéficier ou avoir bénéficié au moins une fois dans leur vie d'un minimum social (RMI, Allocation Parent Isolé, Allocation Adulte Handicapé, Allocation de Solidarité Spécifique). Ce chiffre est d'autant plus significatif qu'il est probablement sous-estimé par rapport aux données administratives (dans la mesure où les personnes les plus en difficultés sont difficiles à interroger dans les enquêtes « grand public »). Certains publics sont nettement plus concernés que les autres : les foyers monoparentaux (43%), les personnes isolées (24%), ou encore les personnes ayant au plus un BEPC (22%).

Il faut signaler que près de 45% des personnes interrogées touchent ou ont touché au moins une fois dans leur vie l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi des ASSEDICS, qui n'est pas classée parmi les minima sociaux.

Le rSa : un dispositif en voie de connaissance et jugé très utile

Conçu dans une perspective de réforme de ces minima sociaux, le revenu de Solidarité active (rSa) est aujourd'hui en phase d'expérimentation. 45% des personnes interrogées en ont déjà entendu parler, et près d'une personne sur cinq voit très bien de quoi il s'agit.

Avez-vous déjà entendu parler du rSa (le revenu de Solidarité active) ?



Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

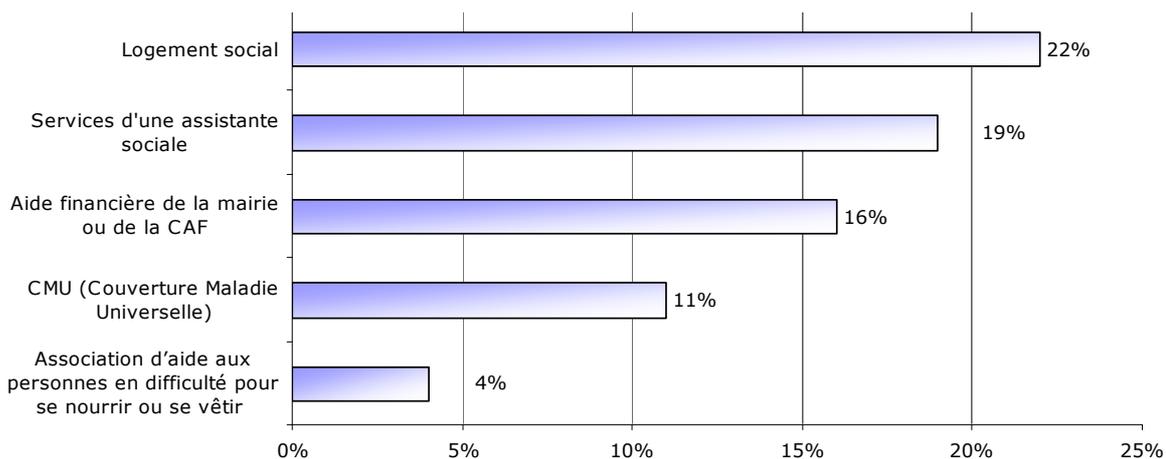
Une fois le concept explicité (« Le rSa est destiné aux bénéficiaires du RMI qui reprennent une activité professionnelle. L'objectif est que le revenu issu du travail soit toujours supérieur aux aides sociales, quels que soit la durée du contrat et le temps de travail »), les opinions sont très favorables au dispositif : 80% des personnes interrogées estiment que cette mesure devrait encourager les bénéficiaires à reprendre une activité professionnelle.

La solidarité publique : un filet de sécurité pour les populations fragiles

Au-delà des dispositifs en lien avec l'insertion professionnelle, l'enquête a permis de mesurer l'importance du recours à certaines aides profondément ancrées dans le paysage social français. Il s'avère que près du quart des personnes interrogées ont déjà bénéficié d'un logement social (22%) et qu'un peu moins d'un sur cinq (19%) a déjà fait appel aux services d'une assistante sociale. 16% ont déjà fait appel à une aide financière

publique (mairie, CAF) et 11% ont bénéficié de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Ils sont 4% à avoir déjà fait appel à une association caritative. Les familles monoparentales se révèlent encore une fois très fragiles : 36% ont déjà eu recours à un logement social, 25% à la CMU.

Recours à la solidarité publique



Source : CREDOC / haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté

Précarité & insertion : des enjeux essentiels

Si l'on croise les éléments recueillis auprès des personnes interrogées quant à leurs difficultés d'insertion, le constat est saisissant : 30% des 25-59 ans *sont ou ont été* au chômage pendant plus d'un an *ou* bénéficiaires d'un minimum social *ou* en contrat aidé (une proportion qui grimpe à 53% pour les représentants des foyers monoparentaux). Actuellement, 8% sont dans l'un de ces trois cas de figure.

Cet état des lieux, même s'il doit être relativisé parce qu'issu de données déclaratives, conduit à un constat simple: les dispositifs d'insertion concernent un public beaucoup plus large que pourrait le laisser penser les données annuelles du nombre de bénéficiaires.

Parmi ce public, une partie est amenée à bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'aide de façon récurrente (14% ont connu au moins trois épisodes de chômage ou de minimum social). Les politiques d'insertion doivent tenir compte de ces deux réalités.